MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 89 (1990), p. 1-14

Sydney H. Aufrère

Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 *Athribis X* Sandra Lippert
9782724710939 *Bagawat* Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960 *Le décret de Saïs* Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915 *Tebtynis VII* Nikos Litinas
9782724711257 *Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale* Jean-Charles Ducène
9782724711295 *Guide de l'Égypte prédynastique* Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363 *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*
9782724710885 *Musiciens, fêtes et piété populaire* Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Sydney AUFRÈRE

REMARQUES SUR LA TRANSMISSION DES NOMS ROYAUX PAR LES TRADITIONS ORALE ET ÉCRITE [1]

La parution récente de la belle étude de D.B. Redford [2] a apporté des éléments de réflexion fondamentaux sur la raison d'être et le fonctionnement des listes royales et des annales. J'aimerais revenir sur la question de la transmission des noms royaux, en prenant pour point de départ le dossier paru, il y a quelques années, sur la reine Sébeknéférourê [3], faisant le point sur le dernier souverain de la XIIe dynastie. Son auteur parvenait à la conclusion que le nom Sébeknéférourê (*Sbk-nfrw-Rʿ*), transmis par Manéthon, sous sa transcription Skémiophris (Σχεμιοφρις), était une création du Nouvel Empire. Cette hypothèse soulève quelque difficulté, m'amenant à analyser, à l'aide des sources égyptiennes

1. Ces quelques remarques ont été écrites en marge d'une thèse intitulée : « Le Livre des Rois de la Douzième Dynastie », Paris IV - Sorbonne, mars 1980 (désormais abrégée *LdR XIIe dyn.*), qui sera publiée prochainement. En outre, nous ferons également référence à un autre article paru dans la même revue, « Contribution à l'étude de la morphologie du protocole classique » (*BIFAO* 82, 1982, p. 19-73), abrégé dorénavant « Protocole classique », dont la présente étude forme le second volet.

La parution récente de l'ouvrage de M.-A. Bonhême, *Le Livre des Rois de la Troisième Période intermédiaire, I, XXIe dynastie* (*BdE* 99), 1987, et *Les Noms royaux dans l'Égypte de la Troisième Période intermédiaire* (*BdE* 98), 1987, celle de D.B. Redford (cf. n. *infra*), la thèse de J.-Cl. Grenier sur les « Protocoles des empereurs romains », trahissent l'urgence de la parution d'un *Livre des Rois* complet, remis à jour dans le but de parfaire notre connaissance historique. Pour les *Ægyptiaca* de Manéthon, consulter Waddell, *Manetho*, 1956, et, bien entendu, l'ouvrage de D.B. Redford, cité *infra*. On trouvera une bibliographie insistant sur les trente dernières années concernant l'histoire égyptienne dans N. Grimal, *Histoire de l'Égypte ancienne*, 1988, p. 463-539. En dernier lieu J. Yoyotte et P. Vernus, *Les pharaons*, 1988.

2. D.B. Redford, *Pharaonic King-lists, Annals and Day-books. A contribution to the Study of the Egyptian Sense of History*, dans *SSEA Publication* IV, 1986.

3. M. Valloggia, « La reine Sébekkarê Néférousébek », *RdE* 16, 1964, p. 52. En plus du *Livre des Rois* de Gauthier (abrégé G*LR*), on consultera maintenant J. von Beckerath, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen* (*MÄS* 20), 1984, rectifiant bien des erreurs de chronologie de Gauthier, mais peu à jour pour la bibliographie des dernières années. Pour la reine Skémiophris, voir id., *op. cit.*, p. 67. Valloggia propose la rectification *Σεκνοφρις > Σκεμιοφρις. Ajouter, sur le torse de la reine qui se trouve au Louvre : E. Delange, *Catalogue des statues égyptiennes du Moyen Empire. 2060-1560* av. J.-C., 1987, p. 30-31. On verra, sur cette période de la fin de la XIIe dynastie, I. Matzker, *Die letzten Könige der 12. Dynastie*, 1986.

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

et grecques, la conception que les Égyptiens avaient des noms royaux, ainsi que leur mode de transmission, par tradition orale ou écrite, aux autres générations.

Revenons-en à la proposition de l'auteur, à savoir que l'écriture du papyrus de Turin pourrait être due à une erreur de copie du hiérogrammate. La principale argumentation repose en fait sur une base devant être réexaminée : il s'agit du fac-similé de Lepsius [4] qui, précisément à l'endroit où figure le nom de la reine, comporterait une petite difficulté de lecture susceptible d'induire en erreur l'historien. Une confrontation entre les photos fournies par Farina [5] et le fac-similé de Lepsius permet de constater :

1° Que les barres horizontales des trois signes-*nfr* sont indépendantes et qu'elles ne se confondent pas, en un mouvement continu de la main tenant le calame, avec l'arrondi du cartouche, à droite;

2° Contrairement à ce que laisserait supposer le fac-similé, cette boucle est isolée du hiéroglyphe ⊙ qu'elle encercle presque.

Ainsi, la photo de Farina est claire : on ne décèle dans aucune partie du Papyrus de Turin de tentative de correction de la part du scribe sur le signe ⊙, telle que ; les deux mouvements qu'imprima la main du hiérogrammate, un par la droite, l'autre par la gauche, pour tracer les contours de ce signe circulaire, se perçoivent distinctement. Il n'y a donc guère de doute à propos du nom de la reine dans le *Canon* : on a bien écrit , sans ajout ni surcharge. La figure (voir p. 14), reproduit la ligne litigieuse, corrigée d'après l'excellente photographie de Farina, avec, au-dessous, la transcription qu'en a fait Gardiner [6].

On sait que le nom de la reine se présentait sous plusieurs formes se lisant : *Nfrw-Sbk*(*-Šdt* ou *Šd·tj*), « La Perfection-de-Soukhos-de-Crocodilopolis » ou « La Perfection-de-Soukhos-le-Crocodilopolite ». Il est évident que le *Canon* de Turin, à l'exemple de la « Table de Saqqarah » [7], la seule liste homogène en ce qui concerne la XIIe dynastie [8], aurait dû mentionner le nom d'intronisation de la reine, *Sbk-k*ꜣ*-R*ꜥ, attesté par plusieurs monuments contemporains de son règne [9]. Par ailleurs, la « Chapelle des

4. *Auswahl*, 1842, pl. 3-4 = *XII. äg. Königsdynastie*, 1853, pl. 2 (2*a*, 2*b*, 2*c*).

5. Farina, *Papiro dei Re restaurato*, 1938, pl. 5 (col. 6*a*).

6. Gardiner, *The Royal Canon of Turin*, 1959, pl. 7 (col. VI, 1-3).

7. Mariette, *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie*, 1889, pl. 58 = Meyer, *Ägyptische Chronologie*, 1904, pl. 4 = Wildung, *Rolle ägyptische Könige* (*MÄS* 17), 1969, pl. 1 (photo).

8. Celle-ci a le mérite d'être complète et de donner tous les noms d'intronisation des rois de la XIIe dynastie.

9. Daressy, *ASAE* 17, 34-35 = Valloggia, *loc. cit.*, 45. Avant cette découverte, on doutait que *Sbk-k*ꜣ*-R*ꜥ pût être le nom de la reine. Gauthier (*GLR* I, 343, VIII) donnait l'orthographe de la table de Saqqarah (*sic*), pensant (*loc. cit.*, n. 7) que le résultait d'une erreur de transcription de l'hiératique. D'autres documents sont venus confirmer cette lecture : un sceau-cylindre (Newberry, *JEA* 29, 74-75 = Valloggia, *op. cit.*, 47, fig. 1 (fac-similé); un vase à parfum cylindrique (Labib Habachi, *ASAE* 52, 463/8 = Valloggia, *loc. cit.* 46 (bas)), ainsi que trois statues (Habachi, *loc. cit.*, 459-466, pl. VII-VIII = Valloggia, *loc. cit.*, 46 (statues 1, 2 et 3).

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ancêtres de Karnak »[10] devait sans doute donner le nom de couronnement de la souveraine; car, si dans son *Auswahl* (1842), Lepsius crut lire [11], il revint plus tard sur cette proposition, probablement influencée par le Papyrus de Turin, dans *XII. ägyptische Königsdynastie* (1853), où le nom de la reine est corrigé en . Quant à la liste d'Abydos, elle ne mentionne ni son nom de couronnement ni le prétendu nom de naissance.

Nous avons la preuve que les Égyptiens voyaient en , à un moment donné de leur histoire, le nom d'intronisation de la reine, non celui de naissance; ils le lisaient *Sbk-nfrw-Rʿ*, selon la règle consistant à lire en premier le signe central, à l'instar des noms de couronnement dont le schème grammatical correspondait à une proposition à prédicat adjectival. La transcription grecque, Skémiophris, qui en est le décalque parfait, confirmerait ainsi deux points :

1° que la règle précédente n'était pas oubliée à l'époque ptolémaïque, car l'ordre adopté par Manéthon pour sa transcription y obéissait;

2° qu'il se trouvait encore dans des listes différentes de celles du *Canon*, des leçons du nom de la reine.

Il y avait ainsi deux traditions : la première, illustrée par la « Table de Saqqarah » et la « Chambre des ancêtres » de Thoutmosis III (?), qui disparut; la seconde évoquée par le *Canon* et l'*epitome* de Manéthon, fausse, et qui survécut. Mais, comment et quand le nom de naissance de la reine a-t-il été transformé, dans quelles listes, en pseudo-nom d'intronisation?

On peut avancer l'hypothèse[12] que le scribe a volontairement « solarisé » le nom de naissance de la reine, le seul connu par la filiation à laquelle il se référait, afin de le rendre conforme aux noms d'intronisation de la XIXe dynastie — sans doute sous le règne de Ramsès II —, fondés, depuis la IVe dynastie, sur les qualités du dieu Rê. Cette solarisation des noms de naissance n'est pas rare, en effet, dans les papyrus du Nouvel Empire. Le *Canon* de Turin mentionne, pour la XIIIe dynastie[13], un ; le papyrus Sallier II[14], un ; le nom de naissance d'un roi [15] ne fut retenu, dans certaines inscriptions, que sous sa forme Sebkarê[16]; le nom de naissance

10. Lepsius, *Auswahl*, pl. 1, et id. *XII. äg. Königsdynastie*, pl. 1.

11. G*LR* I, 343, VII.

12. M. Valloggia (*loc. cit.*) a perçu cette solution.

13. G*LR* II, p. 6 (3).

14. Pl. III, ligne 3 = G*LR* I, 264, XLIII B = Préceptes d'Amenemhat Ier.

15. *Ibid.*, p. 93 (13-III).

16. *Ibid.*, p. 93 (13-I-II). Signalons en outre les cas de , *Nbk3* (G*LR* I, p. 353), sans doute (G*LR* I, 53-54 [I-VI], ou bien celui de (G*LR* I, 186 [14, II-IV]) = (G*LR*, I, p. 247 [17-18, I-III], ou bien (Turin, fragment n° 43; cf. G*LR* Iʿ 181 [3, II]), à savoir , peut-être Néferkarê II (Abydos, n° 42; cf. G*LR* I, 181 [3, I]).

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de Neferirkarê (V^e dynastie), Kakaï, se présente sous la forme [17]; le scribe du papyrus Sallier I [18] a écrit le nom d'Apophis Ier sous sa forme [19], tandis que son adversaire figure sous son nom d'intronisation : Seqenenrê. Il lui eût été facile de citer le nom d'intronisation d'Apophis, Aâqenenrê, très connu; il préféra éviter les risques de confusion qu'aurait inéluctablement entraîné la quasi-homophonie des deux noms d'intronisation, en employant le nom de naissance tristement célèbre de l'un et le nom d'intronisation de l'autre. Sans compter , *Jmn-ḥtp-Rʿ* [20], qui n'a aucun sens, ou bien , *Sbk-m-sꜣ-f-Rʿ* [21].

Cette observation m'amènera à étudier, d'une manière plus générale, les listes royales du Nouvel Empire auxquelles on prête trop souvent des qualités d'exactitude alors qu'elles comportent des erreurs, des omissions — volontaires ou involontaires —, des répétitions, des corruptions. Formant des ensembles manquant d'homogénéité, il est difficile de les prendre pour base sans un examen préliminaire approfondi. Il convient tout d'abord de faire une distinction entre les listes collationnant les noms de rois ayant fait construire sur un site donné — tables de Saqqarah et d'Abydos; Chapelle des ancêtres —, ce qui explique l'absence de certains d'entre eux, et les recensions de rois ayant régné, comme le Papyrus de Turin, qui se rapproche, par *l'esprit historique* qui s'en dégage, des listes de Manéthon. D'autre part, les noms qui y figurent ne sont pas toujours choisis selon les mêmes critères : le choix du nom des rois (naissance ou intronisation) ne participe d'aucune règle. Tel roi mentionné sous son nom d'intronisation dans une liste figurera dans une autre sous son nom de naissance; les Égyptiens eux-mêmes, en ce qui concerne les ancêtres lointains, finissaient par ne plus faire de différence entre les deux noms. Tel autre souverain figurera deux fois dans une seule liste, la première sous son nom d'intronisation comme Neferirkarê-Kakaï dans le Papyrus de Turin; soit deux fois sous son nom de couronnement, d'abord sous une forme correcte, puis sous une forme fautive (cf. *infra*). Tous ces documents ne sont, sans doute, que des reflets lointains de listes plus complètes. En effet, il est acquis, si l'on considère le choix des épithètes et des noms lors de chaque intronisation, que les archives du clergé de Rê (ou d'Amon-Rê) tenaient à jour les titulatures des souverains régulièrement intronisés afin qu'il fût impossible de donner par erreur à un roi un nom d'intronisation ou une épithète déjà portés antérieurement [22].

Cette coutume, dont le but consistait à différencier les personnes royales, fut maintenue dans son intégrité au cours des périodes de stabilité politique et de permanence des

17. *GLR* I, 115, III [= Scarabée Hilton Price], IV [= scarabée de Turin].
18. BM 10181.
19. *GLR* I, p. 143, V.
20. Gardiner, *JEA* 31, 25.
21. *GLR* II, 72, III.
22. Le protocole possède une signification qui ne se démentira pas, même jusqu'à l'époque romaine. Ceux-ci seront encore soigneusement composés, en fonction d'intérêts politiques variés; cf. J.-Cl. Grenier, *RdE* 38, 81-104.

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

institutions qui ne correspondent pas toujours aux seules époques classiques; elle s'évanouissait dès lors que se présentait une période d'anarchie et de luttes intestines pour le pouvoir. Les usurpateurs de ces phases troublées s'auréolaient alors du prestige de prédécesseurs glorieux, s'appropriant sinon tout, du moins une partie de leur protocole [23]. Parfois, cette dette se limitait au nom d'intronisation, souvent le seul cité dans les listes royales, car résumant la titulature complète. Mais le procédé le plus courant à toutes les époques offre l'apparence d'une surenchère des épithètes ou des noms d'intronisation, c'est-à-dire les *rnw wrw*, « les noms vénérables » [24], par la modification ou l'ajout d'un élément. Parfois aussi, la règle est tournée par l'emprunt littéral d'une épithète qui figure ailleurs que derrière le titre où elle était initialement placée dans le protocole d'un ancêtre. Peu à peu les risques de confusion se sont multipliés, si bien qu'une recension et une différenciation des souverains ayant effectivement régné et pesé sur le destin de l'Égypte s'est avérée nécessaire. Malgré tout le soin donné à cette recherche, embryon d'histoire, certains noms avaient par s'estomper de la mémoire collective. Ainsi, s'est établie une tradition onomastique fondée sur des bases erronées qui a contribué à conférer aux listes royales, quelles qu'elles fussent, cet aspect profondément hétérogène; cela dépendait des documents que les scribes collationnaient. La fusion de deux sources écrites, ou orale et écrite, a immanquablement entraîné les répétitions de noms de mêmes rois connus, d'une part, par leurs noms d'intronisation et, d'autre part, par leur nom de naissance. L'œuvre de Manéthon, fruit d'une compilation, n'est que le reflet déjà lointain et incertain des listes comportant déjà des erreurs cumulées aux cours des innombrables copies. De plus, l'œuvre du Sebennyte, parvenue par miracle jusqu'à nous grâce au Syncelle — du moins sous sa forme abrégée, l'*epitome* —, fut mise à contribution par les chronographes juifs et chrétiens dans un but polémique; il va sans dire qu'elle dut connaître de nombreuses vicissitudes. Aussi, l'image qu'elle offre aujourd'hui, à travers les divers manuscrits du Moyen Âge de la fameuse *Chronographie* de Georges le Moine (dit le Syncelle), ayant compilé tour à tour Eusèbe, Jules l'Africain et le pseudo-Érathostène, est celle que peut offrir un miroir déformant. Une abondante et savante littérature traite des listes royales du Nouvel Empire et de celles dressées par Manéthon qui n'en conservent pas moins une grande valeur; les différents auteurs ont cherché à faire coïncider les noms égyptiens avec les transcriptions grecques sans pratiquement concevoir d'erreur ni dans les unes ni dans les autres. De fait, les listes manéthoniennes correspondent intimement ou de loin soit au nom d'intronisation soit au nom de naissance soit à une combinaison des deux. Ces faits nécessitent une explication.

D'une façon générale, certains souverains, en ne considérant que les monuments exécutés sous leur règne (et même au-delà), ne sont connus de nous que par leurs noms de naissance : Ounas, Téti. D'autres, en revanche, ne figurent dans la documentation contemporaine de leur règne, que par leur nom d'intronisation : Snefrou, Khéops (*Ḫwfw*), Rêdjedef, Khefren (*Rʿ-ḫʿ·f*), Mykerinus (*Mn-kꜣw-Rʿ*), Shepseskaf, Ouserkaf et

23. « Protocole classique » 57. — 24. Voir M.-A. Bonhême, dans *BIFAO* 78, 350-360.

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sahourê. Cette distinction, *a priori*, peut paraître totalement arbitraire; pourquoi Khéops, Shepseskaf et Ouserkaf seraient-ils plus des noms d'intronisation que Téti ou Ounas? Il convient, en effet, de faire la différence entre ces deux types de nom et de savoir quel critère permet de les distinguer de façon indubitable.

Il faut tout d'abord savoir que le premier nom de naissance mentionné avec certitude du vivant même d'un roi est celui de Neferirkarê : Kakaï [25], connu par les papyrus d'Abousir, registres de comptes du complexe funéraire du roi [26]. Cette tradition se maintiendra régulièrement ou presque, par la suite, avec Nyouserrê-Ini, Menkaouhor-Ikaouhor, Djedkarê-Isési, et . . .-Ounas dont le nom d'intronisation reste encore inconnu, mais pour lequel j'ai proposé, par récurrence, *Ouadjkarê [27]. Par le même jeu de récurrence, on peut même envisager, pour le nom d'intronisation de Téti, *Sehetepre [28]. Il est néanmoins probable que cette institution eût existé auparavant, à la IIIe dynastie, sous le règne de Djéser dont le nom de naissance serait Téti [29]. Malheureusement, aucun document contemporain de son règne ne cite les deux noms juxtaposés du roi, plus connu traditionnellement sous celui de Djéser. Quel critère permet de différencier les noms d'intronisation, qui ne sont pas toujours reconnaissables à la présence de la particule Rê dans leur composition, des noms de naissance précédemment cités.

D'après le paragraphe précédent, on peut arguer que les noms de rois antérieurs à Néferirkarê-Kakaï sont forcément des noms d'intronisation. Rappelons, pour mémoire, que le titre de « Fils de Rê », porté sporadiquement à la IVe dynastie, ornera plus fréquemment les titulatures à partir de la Ve dynastie. L'épisode célèbre du papyrus Westcar, évoquant l'origine divine des trois premiers rois de cette dynastie, Ouserkaf (*Wsr-[kꜣ·]f*), Sahourê (*Sꜣḥrʿ*), Neferirkarê-Kakaï (*Kkw*), enfant de Reddjedet et du dieu Rê de Sakhebou, tente de faire accroire que la dynastie antérieure passait pour n'avoir pas fait de Rê son dieu dynastique. Or, certains noms d'intronisation comportaient le disque solaire, par exemple Rêdjedef, Khephren (*Rʿ-ḫʿ·f*) [30], Mykerinus (*Mn-kꜣw-Rʿ*); d'autres, de la IIIe à la Ve dynastie, ne paraissent pas en comprendre : Djeser, Snefrou, Khéops, Chepseskaf, Ouserkaf. Et pourtant, les graphies plus tardives de ces noms se combinent avec des noms de dieux, sans doute présents à l'origine dans le cartouche. Par exemple, le tombeau de Khnoumhotep, à Beni-Hassan (Menât-Khoufou, « la nourrice-de-Khéops »), mentionne plusieurs fois le nom de Khéops, orthographié [31]. Le nom tel qu'il se présente, *Rʿ-ḫw·f-w(j)*, doit se traduire « Rê-(il)-me-protège ». Le verbe « protéger » se déduit de l'orthographe du tombeau n° 36 de Guiza . Au sujet par

25. « Protocole classique », p. 60, 15.

26. Cf. P. Posener-Kriéger, *Archives de Neferirkarê-Kakaï*.

27. « Protocole classique », 52-53.

28. *Loc. cit.*, 53-54.

29. Canon de Turin = *GLR* I, 51, X.

30. Sur le nom de Khéphren, *Rʿ-ḫʿ·f* ou *Ḫʿ·f-Rʿ*, voir W. Barta, *GM* 49, 13 et suiv. On objectera que la plupart des auteurs connaissant l'Ancien Empire ont opté pour la lecture consistant à placer Rê en apposition; cf. P. Posener-Kriéger, pour Rêneferef (dans *Mél. Gamal eddin Mokhtar* [*BdE* 97/2], 1985, 195-210; et id., dans *Ägypten Dauer und Wandel*, 1985, 35-43; R. Stadelmann, *loc. cit.*, *infra*.

31. *GLR* I, 76, XXI-XXVI, 77, XXVII.

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

anticipation, *Rʿ*, se substitue un pronom de rappel [32], comme dans plusieurs autres noms royaux de l'Ancien Empire : *Rʿ-ḫʿ·f*, *Rʿ-dd·f*, *Rʿ-nfr·f* et même *Ḫwfw-ḫʿ·f* [33], nom d'un fils de Khéops. La présence d'un sujet anticipé dans le nom de Khéops est même confirmé par une autre orthographe contemporaine de son règne : [34], « Khnoum-(il)-me-protège ». Les deux exemples complets du nom de Khéops, *Rʿ-ḫw·f-wj* et *Ḫnmw-ḫw·f-wj*, s'ils ne permettent pas de prouver l'interchangeabilité des sujets anticipés, n'en constituent pas moins de fortes présomptions, d'autant plus, semble-t-il, que Rê n'était pas considéré comme un dieu dynastique officiel. Un toponyme célèbre et bien étudié par W.K. Simpson présente des similarités avec le nom de ce roi *Rʿ/Ḫnmw-ḫw·f-wj*. Il s'agit du nom de la ville de Licht, indifféremment désignée sous le nom de *Sḥtp-jb-Rʿ/Jmn-m-ḥꜣt-jṯ-tꜣ·wj*, abrégé successivement en *Jṯ-tꜣ·wj* puis en *Jṯw*; le sujet anticipé *Sḥtp-jb-Rʿ/Jmn-m-ḥꜣt* fut totalement oublié, de même que le fut le composant *Rʿ/Ḫnmw* du nom de Khéops. Par ailleurs, le nom du roi Djéser a dû subir une évolution comparable. En effet, les graphies tardives le donnent parfois avec un disque solaire : *nṯrj-ḫt-ḏsr-Rʿ* [35] et ou *sic* [36]. Quand on connaît la volonté d'archaïsme animant les dynasties libyenne et saïte, on peut légitimement se demander si la présence du disque solaire ne constitue pas le rappel d'un sujet d'une phrase à prédicat adjectival, tombé avec l'usage, les noms royaux devenant, par suite de transformations continuelles, inexplicites. Le véritable nom du roi serait alors *Ḏsr-Rʿ*, Djeserrê, ou, plutôt, *Rʿ-ḏsr·(f)*.

Une difficulté identique se présente dans les listes de Manéthon, recoupant les remarques faites précédemment pour les listes royales du Nouvel Empire. Les transcriptions de l'auteur donnent, en effet, une idée du matériel auquel il eut accès. Nous nous pencherons

32. Lefebvre, *Gramm.*, § 590.

33. G*LR* I, 79, XXXVII C. Lequel serait le futur Khéphren; cf. R. Stadelmann, *SAK* 11, 165-172. L'exemple est caractéristique, dans la mesure où le sujet anticipé passe de Khoufou (lui-même un anthroponyme à sujet anticipé), à Rê. Mais voir aussi N. Dantzenberg, *GM* 99, 13-17. Cette transformation ne serait pas d'une mince importance car elle laisserait supposer que Khéphren ne portait pas deux noms. Son nom de particulier a simplement été modifié en fonction des exigences de la cérémonie du couronnement. On ne peut tout de même pas repousser l'idée que la situation de prince héritier de *Ḫwfw-ḫʿ·f* lui faisait porter le prototype du nom qu'il prendrait le jour de son couronnement. Il fallait que le nom se prêtât à la transformation. Le cas devait être prévu. Dans le même ordre d'idées, si le prince *Ḫwfw-ḫʿ·f* monte sur le trône sous le nom de *Rʿ-ḫʿ·f*, il n'y a aucune raison de ne pas considérer que le fameux *Ḥr-ḏd·f*, fils de Khéops avec *Rʿ-ḫʿ(w)·f* (Khephren), *Rʿ-bꜣw·f* (cf. Lefebvre, *Romans et contes*, p. 80 et n. 39), n'ait pas régné sous le nom de *Rʿ-ḏd·f*. Certaines écritures comme et (G*LR* I, 84, n. 3) le montrent. Petrie (*History* I, p. 63) avait même confondu les deux (cf. G*LR* I, 100, n. 2). Il n'est pas impossible qu'Hordjedef, accédant au pouvoir, ait solarisé son nom. Toutefois, un autre prince Hordjedef, qui vécut sous le règne de Mykérinus, chargé d'inspecter les temples de Haute Égypte et du temple de Thot à Hermopolis devait être le fils de Mykérinus, sur la famille duquel on a peu sinon aucun renseignement, et dont on a retrouvé la tombe à Guiza.

34. G*LR* I, 74, VII-IX.

35. G*LR* I, 52, XII, époque saïte.

36. G*LR* I, 52, XIV et 52, n. 2.

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sur le cas de deux noms de rois de la IVe et de la Ve dynasties, envisagés plus haut : Shepseskaf et Ouserkaf, transcrits respectivement Σεβερχέρης et Οὐσερχερης, transcriptions sur lesquelles il n'y a pas vraiment lieu de revenir. Pourtant, la terminaison ρης, commune aux deux noms, démontre clairement que Manéthon a compilé ces deux noms sur un document présentant des formes solarisées. Or, on connaît un scarabée, inscrit au nom de [37], qui montre qu'il existe une grande probabilité pour que Shepseskaf et Ouserkaf se soient lus *Rʿ-šps-kꜣ·f*, « Rê,-son-ka-est-auguste » et *Rʿ-wsr-kꜣ·f*, « Rê,-son-ka-est-puissant », le nom de Rê étant placé en apposition. De même, le nom de Menkaouhor fut transcrit Μενχερης, devenant ainsi, en grec, l'homonyme de Mykérinus (Μενχερης); par ailleurs, le nom de naissance de Menkaouhor, Ikaouhor, est transcrit par Manéthon, Χερης, à moins que ce dernier nom ne fasse allusion au nom Kakaï, nom de naissance de Neferirkarê, solarisé [38].

D'autre part, les prétendus rois Shepseskarê et Ouserkarê, respectivement placés à la Ve et à la VIe dynasties dans les listes égyptiennes, répondraient parfaitement aux transcriptions Ουσερχερης et Σεβρχερης. Le premier n'est connu que par la table de Saqqarah (n° 28) [39] et par un scarabée de la collection Grant [40]. Déjà de Rougé avait assimilé ce roi à Shepseskaf [41], théorie à laquelle s'était opposé Gauthier [42] en raison de l'existence du scarabée Grant. À mon avis, ce document ne peut être une raison suffisante d'écarter l'hypothèse de de Rougé, d'autant plus qu'il est tardif et pourrait tout aussi bien faire allusion à un roi de la période libyenne non connu du temps de Gauthier : Shepseskarê-Irenrê-Gemenefkhonsoubak, dont le nom a été lu à Tanis, sur un bloc, par Montet, en 1951 [43]. Il ne faut pas oublier, d'autre part, que la transcription de Manéthon peut se fonder sur un texte fautif ou corrompu par une erreur de lecture.

Le second n'est connu que par la liste d'Abydos (n° 35) [44]; son identification avec un souverain dont le nom de naissance était *Jtj* — ce qui l'aurait rattaché de façon certaine à la VIe dynastie — a été remise en question, avec raison, par Sethe [45], de sorte que rien ne s'oppose à ce qu'Ouserkarê soit, d'après la transcription de Manéthon, l'équivalent du roi (*Rʿ*)-*wsr-kꜣ·f*.

Un autre argument en faveur de cette double élimination du corpus de noms de rois ayant régné repose — au moins pour l'un de ces deux noms — sur la transcription censée correspondre aux rois cités ci-dessus. En effet, à Shepseskarê répond la transcription Σισιρὴς ; aucun équivalent, en revanche, ne semble convenir à Ouserkarê dans la VIe dynastie de Manéthon. Ainsi, aucune preuve solide n'attestant leur règne, force est de conclure que ces rois n'ont peut-être eu d'existence que dans les listes égyptiennes.

37. *GLR* I, 102, III.
38. *GLR* I, 115, III-IV.
39. *GLR* I, 119, 5, II.
40. *Ibid.*, 119, 5, 1.
41. *Recherches*, p. 106 = *GLR* I, 2119, n. 6.
42. *Loc. cit.*
43. Drioton-Vandier, *L'Égypte*, p. 204.
44. *GLR* I, 145, IV.
45. *Unters.* I, 116 = *GLR* I, 145, n. 3.

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il est probable que les noms de Shepseskaf et d'Ouserkaf aient été solarisés soit pour rappeler l'apposition archaïque disparue avec l'usage déjà même de leur vivant, soit parce que les scribes qui les ont compilés — nous sommes au Nouvel Empire, à une époque où le dieu Rê est, sans conteste, avec Amon, le dieu dynastique — ne pouvaient concevoir de noms d'intronisation — ou de noms ayant *grosso modo* le même profil grammatical : proposition à prédicat adjectival — sans le nom de Rê. Ainsi, la liste de Manéthon pourrait être le reflet d'une confrontation, déjà à l'époque classique, de deux listes dynastiques où auraient figuré, d'une part *Rʿ-špss-kꜣ·f* et *Rʿ-wsr-kꜣ·f*, et les deux mêmes noms corrompus, *Špss-kꜣ·(f)-Rʿ* et *Wsr-kꜣ·(f)-Rʿ*, d'autre part, transposés en propositions à prédicat adjectival grâce à l'omission du suffixe de la troisième personne du singulier.

Par ailleurs, certains rois figurant dans les listes de Manéthon ne nous sont connus que par la transcription de leurs noms de naissance : Ounas est Ὄννος ; Pépi Ier, Φιός ; Pépi II, Φίοψ ; Téti, Θθόης ; Merenrê I, Μεθουσουφὶς (Nemtyemsaf); le pseudo-Merenrê II, Μενθεσούφις (*Ḏḥwtj-m-sꜣ·f*). Il convient de faire une restriction au sujet du nom de ce dernier roi. En effet, comme nous l'avons vu, les scribes ayant collationné les listes royales en sont venu à répertorier un même roi à deux endroits différents, à la suite d'une erreur de lecture enterrinée, par la suite, par Manéthon. Le roi [hieroglyphes] n° 37 de la liste d'Abydos, est suivi (n° 39) par [hieroglyphes][46]. Ce Merenrê II (?) n'est cité qu'une seule fois, par la liste d'Abydos. Ce qui achève de rendre son existence suspecte est qu'il n'est pas concevable que deux souverains de la VIe dynastie, époque réputée classique de l'Ancien Empire, aient porté un nom d'intronisation semblable. Ce type d'emprunt caractériserait plutôt les époques intermédiaires[47]. Quant à la lecture [hieroglyphe] du nom de naissance de l'hypothétique Merenrê II, elle me semble reposer sur une interpolation du signe hiératique servant à translittérer [hieroglyphe]. Les deux rois Methousouphis et Menthesouphis, bien que leur consonance rappelle étrangement le nom de Mentouhotep, ne seraient, dans l'œuvre de Manéthon, qu'une survivance de cette répétition. On ne décèle, dans ces transcriptions, aucune trace du nom de Rê — qui se présenterait sous la terminaison *-ρης* —; ce qui laisserait supposer que Manéthon ne connaissait du dernier roi de la Ve dynastie et de tous les rois de la VIe dynastie que leurs noms de naissance.

Il nous reste à considérer les rois dont la tradition, aussi loin que nous puissions remonter, n'a pas retenu les noms d'intronisation : Ounas (Ve dynastie) et Téti (VIe dynastie). Pourtant, à n'en point douter, ils en avaient reçu un, forgé à partir du nom de Rê, et tombé dans une sorte d'oubli volontaire. Aux époques où leurs règnes se situent, le nom de couronnement est devenu, depuis longtemps, une institution. On ne peut croire, d'autre part, que Téti et Ounas aient été les noms d'intronisation des souverains. Le premier, en effet, est porté comme nom de naissance de Djéser; quant à celui d'Ounas, intraduisible, aucun nom ne lui est comparable. Sa résonance est celle

46. *GLR* I, 176, 7. — 47. *GLR* I, 184, 11; 185, 12; 188, 16; 189, 18, etc.

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'un nom familier. Ainsi, le fait qu'ils ne soient connus laisse supposer qu'il repose sur la manière dont les noms royaux étaient transmis aux générations qui suivaient le règne du roi.

En règle générale, les Égyptiens avaient une certaine prédilection pour l'emploi du nom de naissance, plus familier et moins cérémonieux que le nom d'intronisation, pour désigner le souverain régnant, à telle enseigne que seul celui-ci pouvait être éventuellement tourné en dérision par les contemporains. Deux ou trois exemples de ces hypochoristiques sont connus : *Jmnj*/*Jmnw*, *Ssw*. Les deux premiers désignent plusieurs rois Amenemhat de la XIIe dynastie [48], et particulièrement Amenemhat Ier dans la prophétie de Neferti; le second, qui désigne Ramsès II [49], est encore utilisé, un siècle plus tard, sous le règne de Ramsès III, dans son temple de Médinet Habou, dans un texte d'offrande présentée à son ancêtre [50]. Il se pourrait également que Ramsès III eût porté le nom de *Ss*(*w*) [51]. Quant au nom Ameny (*Jmnj*), il survécut, dans les contes, jusqu'à la fin de la XXe dynastie.

Le nom de naissance possédait, par rapport au nom d'intronisation, une sorte de spécificité, un côté nouveau et inattendu qui satisfaisait les contemporains et suscitait un grand engouement dans l'onomastique privée. Les fondateurs de dynasties, qui vouaient un culte à une divinité personnelle différente de Rê, se distinguèrent par des noms de naissance contrastant avec ceux de la période qui les avait précédés. Les Mentouhotep, les Amenemhat et les Sésostris — « Montou-est-satisfait », « Amon est en avant », « L'homme de la déesse Ouseret » —, noms théophores, s'opposent aux Ini, Isesi, Ounas, Imhotep, Iti, Téti, Pépi et à tous les noms de la Première Période intermédiaire, sortes de sobriquets; de même que les Sebekhotep, les Ahmosis, les Amenophis et les Thoutmosis s'opposèrent aux noms de naissance à teinture populaire de la Deuxième Période intermédiaire. Ainsi, les particuliers de la XIIe dynastie préféraient donner à leurs enfants des noms ressemblant aux noms de naissance de leurs rois, Amenemhat, Senousret, Neferousobek, que d'autres, formés sur leurs noms d'intronisation : Sehetepibrê-ânkh, Kheperkarê-seneb, Neboukaourê-ânkh, Khâkaourê-em-aḥ, usage qui disparut par la suite pour se limiter aux noms de naissance royaux.

Le souverain nouvellement intronisé, paré d'un nom de naissance original, en conservait la primauté dans l'esprit et dans la mémoire des Égyptiens, par rapport à ses homonymes postérieurs. Ainsi, des monuments inscrits aux seuls noms d'Amenemhat ou de Sésostris ont plus de chance d'avoir été élevés sous le premier Amenemhat ou le premier Sésostris du nom, que sous le règne de leurs successeurs. Ces monuments à titulature abrégée disparaîtront presque totalement à partir du Nouvel Empire où des règles plus strictes en matière de protocoles royaux seront élaborées. Ceci constitue une des raisons pour lesquelles les listes royales du Nouvel Empire mentionnent, en priorité, les noms

48. *GLR* I, 293, XLIII-XLIV, et n. 2.
49. *GLR* III, 73, CLXVIII; 74, CLIX-CLXX, et p. 74, n. 2.
50. *GLR* III, 73, CLXVIII.
51. *GLR* III, 165, n. 1.

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'intronisation : le principal but de ces listes est de différencier chaque souverain par le moyen le plus apte. Cette pratique s'oppose à celle qui conduisit aux listes de Manéthon et du pseudo-Érathostène. En effet, le grand prêtre d'Héliopolis, qui dut consulter les archives du temple de Rê, sans doute les plus complètes puisque son clergé était mêlé de près à l'intronisation des souverains, devait connaître, pour chaque roi, ses noms de couronnement et de naissance. Pourtant, Manéthon ne retint sans doute que le nom le plus ancré dans la tradition, celui qui, par nature, était le plus facile à retenir : le nom de naissance. Comme la numérotation n'existait pas dans les listes égyptiennes — elle ne fut mise au point, semble-t-il, que dans la liste du pseudo-Érathostène —, il fallait trouver un moyen de distinguer tous ces homonymes. Malgré de multiples lacunes, l'*epitome* de Manéthon donne une idée du procédé employé. Comparons, par exemple, trois dynasties classiques de l'histoire égyptienne, telles qu'elles se présentent dans son œuvre : la VIe dynastie, la XIIe dynastie et la XVIIIe dynastie [52]. La première est celle des Téti et des Pépi; la deuxième celle des Amenemhat et des Sésostris; la troisième celle des Aménophis et de Thoutmosis. Selon Manéthon, elles comprennent respectivement :

VIe DYNASTIE	XIIe DYNASTIE	XVIIIe DYNASTIE
—	—	—
Othoès*	Amménemès*	Ahmosis*
Phios*	Sésonchosis*	Tethmosis*
Methousouphis*	Ammanémès*	Amenophtis*
Phiops*	Sésostris*	Kebron
Mentésouphis*	Lacharès	Amensis*
Nitocris*	Amérès ou Lamarès	Misaphris
	Amménémès*	Misphragmouthosis
	Skémiophris*	Thoutmosis
		Aménophis
		Oros (Ὦρος)
		Rathos (Ῥαθως)
		Chebrès (χεβρῆς)
		Acherrès
		Armaïs* (Ἀρμαΐς).

On y remarque d'emblée l'importance des noms de naissance (signalés par un astérisque). La VIe dynastie de Manéthon est entièrement composée de transcriptions de noms de naissance. Sur huit souverains de la XIIe dynastie, cinq, et peut-être six avec Skémiophris, sont le reflet du premier nom. La proportion commence à s'inverser avec la XVIIIe dynastie : six pour treize. La distinction entre deux souverains ayant le même nom de naissance se fait d'une manière tout à fait artificielle : grâce à des variations de voyelles dans les transcriptions, par l'ajout ou le retrait d'une lettre, par exemple Phios (Pépi Ier) - Phiops,

52. Sur la chronologie de la XVIIIe dynastie, voir D.B. Redford, *History and Chronology of the Eighteenth Dynasty of Egypt : seven studies*, 1967.

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Methousouphis-Menthésouphis; Ammenémès (Amenemhat Ier et Amenemhat IV) - Ammanémès (Amenemhat II), Sésonchosis (Sésostris Ier) - Sésostris (Sésostris II ou III); Amenophtis (Aménophis Ier) - Amenophis (Aménophis III); Tethmosis (Thoutmosis Ier) - Touthmosis (Thoutmosis III). En revanche, d'autres souverains ont été retenus sous leurs noms d'intronisation comme Lacharès (Khakaourê = Sésostris III) et Lamarès (Nymaâtrê = Amenemhat III) [53], l'un divinisé en Nubie, l'autre au Fayoum. Ces listes semblent donc plutôt le fruit d'une tradition régionale, non officielle, d'autant plus forte pour la VIe dynastie et la XIIe dynastie que leurs souverains avaient régné à Memphis et à Licht. On peut également observer que les rois dont les noms sont le mieux transcrits étaient également les plus célèbres. La permanence de leurs noms par transmission orale, dans laquelle on peut observer la justesse de l'ordre de lecture — Sésostris (*S-n-Wsrt*), Ammenemès (*Jmn-m-ḥꜣt*), Lacharès (*Ḫꜥ-kꜣw-Rꜥ*), Lamarès (*N(j)-Mꜣꜥt-Rꜥ*), Aménophis (*Jmn-ḥtp*), Thoutmosis (*Ḏḥwtj-ms*), Armaïs (*Ḥr-m-ḥb*) —, a influé sur la transcription grecque.

Dès lors, si la tradition joua un grand rôle dans la diffusion des noms royaux, on peut penser que le nom de *Nfrw-Sbk*, transformé en *Sbk-nfrw-Rꜥ*, fut celui que la mémoire collective retint avant même la XIXe dynastie. Bien qu'une règle de protocole voulût que les souverains prissent des noms de couronnement différents les uns des autres, les époques de transition virent éclore des roitelets que l'emprunt d'un nom d'intronisation glorieux ne rebutait pas. On dénombre ainsi des séries de Neferkarê (nom d'intronisation de Pépi II), de Neferirkarê, de Menkaourê, etc., mais aussi de Sehetepibrê, de Khakaourê et de Nymaâtrê. La faiblesse des institutions facilitait grandement de telles dérogations. Au cours des périodes classiques, chaque souverain, lors de son intronisation, désirait distinguer son règne de ceux de ses prédécesseurs. On constate alors une sorte de surenchère dans les titulatures, parfois fondée sur la paraphrase de titulatures de souverains célèbres. Il existe, de même, une surenchère des noms de divinités dans les noms d'intronisation ou de naissance. Ainsi, après la série des noms formés sur Amon et Ouseret, Neferousobek inaugure celle des noms fabriqués sur *Sbk* (Soukhos). La présence du nom de cette divinité dans les deux noms de la reine — *Sbk-kꜣ-Rꜥ* et *Nfrw-Sbk-Šd·tj* — constitua un nouveau point de départ dans le culte des divinités dynastiques. En effet, l'importance croissante du Fayoum dans la vie religieuse et économique égyptienne avait entraîné la dynastie de Licht à faire siennes les croyances de cette région en pleine expansion, et dont participait la prospérité de la Basse Égypte. Le fondateur de la XIIIe dynastie, Sebekhotep Ier, poursuit, par son nom même, une tradition identique.

Ce roi nous est également connu, dans le papyrus de Turin, sous son nom de naissance solarisé, comme celui de *Sbk-nfrw-Rꜥ* : ⊙ 𓇋𓂋 𓏏𓏏𓏏. La même écriture, ⊙ 𓇋𓂋 𓏏, figure sur un bloc de Deir el-Bahari, du vivant même du roi. Il faut donc admettre, de son vivant, une véritable confusion de la part des scribes entre son nom de naissance et son nom de couronnement; la tradition, sur certaines listes, ne retint que cette écriture fautive. Une telle confusion était-elle possible du vivant de la reine Neferousobek?

53. Voir W. Barta, *GM* 49, 1981, p. 15-16.

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Faisons remarquer que depuis l'époque thinite, l'ordre des éléments du protocole royal s'est rigidifié en même temps qu'on assistait à un raffinement de plus en plus grand qui aboutit, sous Sésostris II, à la différenciation totale de toutes les épithètes. En dépit de rares exceptions sous les règnes d'Amenemhat Ier et de Sésostris Ier, les titres *nswt-bjt* et *sꜣ Rʿ* précédèrent respectivement les noms de couronnement et de naissance pendant toute la XIIe dynastie. Pourtant, quelques monuments au nom de la reine font exception à cette règle. Ceci est d'autant plus remarquable que les monuments de Neferousobek sont peu abondants. La séquence des noms de la souveraine est théoriquement la suivante :

B	A
	Nfrw-Sbk
nswt-bjt Sbk-kꜣ-Rʿ sꜣt Rʿ	*Nfrw-Sbk-Šdt*
	Nfrw-Sbk-Šd·ty

Or, sur quinze documents contemporains de son règne, *nswt-bjt* est trois fois connecté fautivement à l'un des membres du groupe *A*. Deux d'entre eux ont déjà été publiés; l'autre, un sceau-cylindre appartenant anciennement à la collection du roi Fouad, actuellement au Caire, n'a jamais, à ma connaissance, été signalé. Nous en donnons une copie, en attendant qu'il soit publié avec une photo et un fac-similé, il s'agit de Caire JE 72663 [54] :

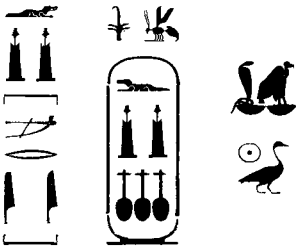

Ainsi, le nom *Nfrw-Sbk-Šd·tj* pouvait fort bien passer pour le nom d'intronisation de la souveraine. Pour des raisons tenant à la parenté des deux noms, très rare — on ne saurait mentionner que le cas de Menkaouhor-Ikaouhor —, ils ont été confondus de son vivant. Ce serait le cas de la légende qui orne le sphinx de Khatana sur lequel Naville a bien lu les trois signe-*nfr* que l'auteur a rectifié en [illegible]. Le règne de cette reine, encore obscur, très court — 3 années, 10 mois et 24 jours, selon le Canon royal de Turin —, ne permit pas aux sculpteurs d'apporter un démenti à cette orthographe fautive qui fut reportée sur les listes royales du Nouvel Empire et que Manéthon, à travers certaines d'entre elles, nous a transmises : Skémiophris.

54. JE 72663, sceau-cylindre appartenant à la collection du roi Fouad. Voir aussi le sceau-cylindre comportant la titulature la plus complète de la reine, à l'exception du nom de couronnement : G*LR* I, 341/1; Petrie, *Scarabs and Cylinders*, dans *BSAE* 29, 1917, pl. 14; Budge, *Book of the Kings* I, 1908, p. 64-65 [I-IV]; Valloggia, *loc. cit.*, p. 50, fig. 9 (fac-similé); l'inscription nilométrique de Semna de l'an 3 = M. Valloggia, *loc. cit.*, p. 50, fig. 8 (fac-similé).

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 89 (1990), p. 1-14 Sydney H. Aufrère
Remarques sur la transmission des noms royaux par les traditions orale et écrite.
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net